

**Le Brevet des Métiers d'Art : Arts et Techniques du Tapis et de la Tapisserie de Lisse sanctionne les études entreprises dans le domaine du tissage de lisse à un niveau IV et fait suivre aux acquisitions de niveau V**

— Le titulaire du **B.M.A. Arts et Techniques du Tapis et de la Tapisserie de Lisse** doit transposer une œuvre, l'adopter pour la réaliser en tapis ou en tapisserie .

Il a le choix entre 6 options :

- A — **BASSE LISSE** : tapisserie réalisée sur métier horizontal
- B — **HAUTE LISSE** : tapisserie réalisée sur métier vertical
- C — **SAVONNERIE** : tapis de sol ou mural réalisé au point noué sur métier vertical
- D — **RENTRAITURE DE TAPIS**
- E — **RENTRAITURE DE TAPISSERIE**
- F — **ATELIER EXPERIMENTAL** : recherche pluritechnique

— Il peut intervenir dans les Manufactures Nationales, au Mobilier National, manufactures et entreprises, privées, ateliers d'artisans indépendants, ateliers de cartonniers-lissiers...

— Le titulaire d'un diplôme de niveau IV est un technicien qualifié susceptible de réaliser un tapis ou une tapisserie ou de participer à sa restauration. Il se situe dans un ensemble comprenant :

- le niveau V : exécutant sous contrôle
- le niveau III : responsable de la mise en œuvre du projet
- le niveau II : chef de projet ...

— Il doit disposer d'une formation polyvalente, faire preuve des capacités d'adaptabilité à l'évolution des situations et pouvoir contribuer à la modernisation des équipements et des procédures.

Cette formation doit lui permettre :

- de situer un tapis ou une tapisserie dans son contexte de création plastique et technique
- d'analyser un projet de tapis ou de tapisserie
- de proposer et de recevoir des idées innovantes
- de gérer une réalisation seul ou en équipe
- d'évoluer professionnellement

- Ses champs d'intervention relèvent des fonctions suivantes :
  - analyse du travail et ordonnancement des étapes de la fabrication
  - préparation des matières d'œuvre, des outils, des équipements, des métiers et du poste de travail
  - mise en œuvre des différentes opérations pour tout ou partie de l'ouvrage
  - gestion et suivi des approvisionnements, des réalisations, de la qualité
  - gestion des données technico-économiques
  - communication orale et écrite
  
- Les titulaires du B.M.A.peuvent :
  - s'insérer dans la vie professionnelle
  - poursuivre leurs études dans les Ecoles d'Art
  - se présenter au concours de Technicien des Métiers d'Art